



Objet : Informations pour l'achat du matériel scolaire et pour adhérer au FSE au collège Chamontin pour l'année scolaire 2026-2027



Madame, Monsieur,

Cette année encore, le FSE matériel animé par des professeurs bénévoles permet d'obtenir une partie du matériel scolaire contre la somme de **42 euros**. Cette somme donne droit pour votre enfant à tout le matériel de papeterie dont il a besoin pour cette année scolaire. Elle englobe aussi l'achat des cahiers d'exercices utilisés dans certaines matières. Nous avons obtenu des prix jusqu'à 50 % de réduction auprès de la librairie la Vivaroise du Teil pour la papeterie et 30 % environ pour les cahiers d'activités auprès de la librairie Lafontaine, à Privas.

De plus, les élèves peuvent adhérer au Foyer Socio-Educatif du collège pour **7 euros**.

Le FSE est une association qui regroupe l'ensemble des activités périscolaires proposées aux élèves (ateliers, clubs) mais aussi les activités pédagogiques et culturelles. Il soutient les projets permettant l'amélioration du cadre de vie des élèves.

L'encadrement est assuré par un bureau composé par des personnels du collège et des élèves. Les ressources du FSE proviennent des cotisations de ses membres, de subventions publiques, des recettes pouvant provenir des activités (photos de classe, ventes d'objets, opération Jeff de Bruges à Noël, tombola...).

Concrètement, le FSE :

- Participe financièrement pour payer des sorties pédagogiques, permettant de les rendre obligatoires (cinéma, théâtre, course cycliste de l'ardéchoise...).
- Soutient des ateliers de théâtre-forum et des projets sur le développement durable.
- Subventionne des voyages linguistiques (Italie, Allemagne...)
- Achète des jeux de sociétés pour la détente des élèves entre 12h et 14h, des ballons ainsi que de nombreux mangas, BD disponibles au CDI.
- Achète du matériel sportif pour les temps de récréation.
- Organise des tournois sportifs, des défis lecture, la gestion des photos de classe.

Vous pouvez adhérer au FSE et payer l'achat des fournitures scolaires dès le mois de mai en payant en ligne via le site Helloasso en scannant ce QR code.

En septembre, vous pourrez payer par chèque à l'ordre du FSE ou en espèce en joignant le coupon ci-dessous auprès du professeur principal de votre enfant.

Attention ! ne joignez pas d'argent avec le dossier d'inscription !



P. Régus

Président du FSE-FSE matériel du collège Chamontin

Je soussigné..... souhaite que mon enfant
scolarisé(e) en classe de..... :

- Adhère au FSE matériel pour bénéficier du matériel scolaire pour 42 euros*
- Adhère au FSE pour 7 euros*

(*cochez les cases correspondantes)

Je joins à ce coupon le paiement correspondant, en espèce ou en chèque à l'ordre du FSE.

Signature :